

Association pour  
l'Aménagement et l'Animation  
du XVIIe arrondissement

(Loi 1901 - agréée le 18 mars 1979)

56, rue de Passy 75016 PARIS

## LA LETTRE DE XVIIe DEMAIN

---

N° 24 Février 1982

---

### XVIIe DEMAIN A QUINZE ANS !

---

Voici un anniversaire que nous ne pouvons passer sous silence. Il est une occasion de faire le point sur le passé et l'avenir de notre association.

Inutile de nous apesantir sur l'origine de XVIIe DEMAIN. Rappelons simplement que notre association est née du désir de quelques habitants d'influer sur le devenir de leurs quartiers et cherchons à déceler certaines caractéristiques qui vont marquer sa vie pendant ces 15 années.

- Avant tout la conscience qu'habitants du 16e, nous ne sommes pas uniformément, comme le veut notre réputation, issus d'une bourgeoisie cossue ; parmi nous existe une forte proportion de familles à revenus modestes qui désirent demeurer dans l'arrondissement mais dont les intérêts ne sont pas pris en compte et défendus comme ils le devraient.

- La conviction qu'une coordination entre toutes les associations locales est indispensable : elle permet une synthèse des besoins détectés par chacune d'elles et donne poids et crédibilité aux démarches auprès des élus et des administrations.

- La nécessité d'agir, dans un cadre apolitique, dans un but unique, celui de la recherche de l'intérêt général sur des points concrets. Malheureusement la défense des intérêts particuliers mobilise mieux les personnes et les amène à se constituer en associations ponctuelles dont le but est presque toujours de maintenir le statu quo, donc de bloquer toute évolution.

Il a donc fallu préparer notre action sur le cadre de vie par l'inventaire minutieux des équipements sociaux existants et de ceux qui sont nécessaires, accompagné de l'étude sociologique de la population à laquelle ils étaient destinés. XVIIe DEMAIN a également recherché le contact avec les organismes administratifs concernés.

Simultanément se poursuivant auprès des habitants et des associations une action qui avait pour but à la fois de les informer et de connaître leurs besoins. C'est ainsi qu'est né le 16e ACCUEIL INFORMATION, association qui a maintenant pris son autonomie dans le cadre de "l'Accueil des Villes de France" mais qui reste en relation étroite avec XVIIe DEMAIN pour le plus grand bien de l'une et de l'autre.

.../...

Si l'on voulait résumer l'action de XVII<sup>e</sup> DEBAIN pendant ces 15 années, on pourrait dire qu'elle va du groupe de protestation, à caractère purement défensif (Four Peugeot - Parking Rodin), au groupe de pression (Crèches, -Ilot Gros-Boulaivilliers) pour devenir maintenant force de proposition qui déborde le seul cadre de vie (Marché St-Didier, - centre polyvalent) pour aborder l'animation et la vie culturelle du 16<sup>e</sup> qui ne doit pas être un arrondissement dortoir.

Comment cette action est-elle reçue tant par la population que par les élus et l'administration ?

Les habitants nous approuvent, nous écrivent, nous téléphonent ... mais ne font pas preuve d'un zèle excessif pour se joindre à nous ! Peut-être nous ressentent-ils comme une "para-administration" supplémentaire !

Reconnaissons aussi que si nous avons été longtemps ignorés par les responsables de la cité, puis tenus à distance des dossiers avec un certain agacement - on nous a appelés les "moustiques des beaux quartiers" - nous commençons à être écoutés par ces mêmes instances qui admettent que nous avons le droit et la capacité d'agir sur l'avenir de notre arrondissement, notre agrément "au titre de l'urbanisme" par la Mairie de PARIS en est le signe.

---

#### L'AMENAGEMENT DE LA HALLE ST-DIDIER... (suite)

---

Vous le savez XVII<sup>e</sup> DEBAIN a présenté, en octobre 1979, à la Commission d'Arrondissement du 16<sup>e</sup>, qui l'a accepté à l'unanimité, un projet d'aménagement du marché St-Didier : nous demandions une remise en état du marché alimentaire, et dans la partie, importante, restante un centre d'animation socio-culturelle, indispensable à la vie du quartier. La Ville de PARIS a semblé accueillir avec intérêt notre projet ; nous avons reçu un nombre important de lettres d'encouragement d'habitants et d'associations de l'arrondissement.

Récemment nous avons relevé avec étonnement dans le Bulletin Municipal Officiel le texte d'une réponse donnée par la mairie de PARIS, à l'un de nos Conseillers, M. LONG, au sujet de cet aménagement : "La libération des surfaces occupées par les services de la propreté ne peut être envisagée qu'au prix du relogement des bureaux, garage et atelier qui s'avère particulièrement difficile s'agissant de services de première nécessité desservant le quartier et qui ne peuvent aisément trouver place dans cette partie particulièrement dense du 16<sup>e</sup>".

Ainsi présenté, il semble que XVII<sup>e</sup> DEBAIN aurait oublié une partie importante de l'opération. Il n'en est rien : notre proposition signalait que bureaux, garage et ateliers - communs d'ailleurs au 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements - pourraient être relogés sur le terrain de l'Usine des Eaux, avenue de Versailles et que la fosse à sel, affectée au nord du 16<sup>e</sup>, pourrait prendre place soit dans le parking Foch, d'une capacité largement excédentaire, soit rue Lauriston sous les réservoirs, entre autre.

Cette réponse de la mairie de PARIS, faisant état des travaux, mineurs dans la partie marché de l'édifice, nous paraît une échappatoire : la véritable question reste celle de la destination du bâtiment tout entier. Plus de deux ans se sont écoulés... il ne semble pas qu'elle ait été abordée.

---

## RUE BOILEAU ... SOYONS VIGILENTS.

---

Depuis le 5 janvier 1977 le département de la Seine est propriétaire de deux hôtels particuliers des 13 et 15 rue Boileau. En 1978 un crédit d'études de 120 000 francs a été voté pour la réalisation de travaux qui comprendront :

- La transformation de l'un des pavillons pour y implanter un "Centre intégré de ressources et de technologie éducatif", rattaché à l'Ecole Normale voisine ; ces travaux devraient commencer prochainement ;
- La réalisation d'un gymnase destiné tant aux besoins de l'Ecole qu'à ceux des habitants du quartier, le second pavillon étant affecté à des logements de fonction.

Le Secrétaire Général de la Préfecture de PARIS a donné l'assurance que les travaux n'affecteraient que l'intérieur de ces bâtiments, l'extérieur étant susceptible d'être classé.

---

## LE SEIZIEME ET SON RIVAGE.

---

En contre-bas des quais des Tuileries et du Cours-la-Reine, les berges de la Seine offrent, loin du bruit, au long des ports de plaisance une promenade aisée et amie des voitures d'enfant.

Au pont de l'Alma commence, avec le 16e, le pavage médiéval du "Port Debilly". A l'exception du confortable terre-plein où "l'Île-de-France" et le "Nomadic" accueillent dîneurs et invités, le quai bas de notre arrondissement offre surtout des entorses à ses visiteurs découragés.

Une simple allée asphaltée, des bancs, quelques jardinières, l'accès direct sous la voie Pompidou à la rampe Bir-Hakeim donneraient à peu de frais un nouvel espace de loisirs au voisinage et aux visiteurs proches ou lointains.

C'est le projet que XVIIe DEMAIN soumettra en février à la Commission d'arrondissement pour la proposition à la Ville et au Port Autonome de PARIS.

Nous vous parlerons un jour de notre autre "bord-de-l'eau", entre le pont de PUTEAUX et la passerelle de l'AVRE.

---

## LE CHALET DES ILES DU BOIS DE BOULOGNE

---

Chacun a pu voir et déplorer le bâtiment annexe construit sur un des côtés du Chalet des Iles, bloc de ciment de 16 m. de long qui s'adapte bien mal à l'architecture de ce dernier. Or, le concessionnaire du chalet a fait le projet de démolir ce bâtiment, mais bien entendu de le remplacer par un autre, construit en retrait.

Cette nouvelle construction serait constitué :

- d'un rez-de-chaussée de 11 m. de côté habillé de bois avec une toiture en bardeaux de bois,
- de deux ailes formées par quatre parapluies carrés de 7,50 m. constitués par une charpente de bois couverte d'un toit à quatre pentes et pouvant être fermés par des panneaux mobiles.

Si ce projet est exécuté avec soins, le site y gagnera peut-être du point de vue esthétique, mais est-on certain que l'on ne va pas empiéter sur l'espace vert et que la surface bâtie ne sera pas augmentée ? Quoiqu'il en soit, la "Commission des Sites" a donné un avis favorable à l'unanimité des voix.

(communication de Mme P. ALBRECHT, secrétaire générale de la Sté pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France)

---

#### XVIIe DEMAIN A RENCONTRE...

---

... le 5 décembre, M. MESMIN, député du sud de notre arrondissement fini de "faire le point" sur différents projets d'intérêt commun :

- a) Espaces éventuellement disponibles à l'Usine des Eaux de l'avenue de Versailles. Une visite de ce domaine sera demandée pour un groupe restreint de conseillers de PARIS et de représentants de notre association (il a été ultérieurement constaté, après notre entretien avec un Ingénieur du Service que personne, pas même un ingénieur général (§) ne se croit autorisé à permettre cette visite);
- b) Terrain de la R.A.T.P., avenue Mozart : l'appel à des projets d'utilisation du terrain libéré ne semble pas prioritaire pour la ville, l'actualité étant centrée sur la "ZAC Gros-Boulaivilliers".

Le programme des logements HLM de celle-ci est à détailler, pour comprendre par exemple une large majorité de F2 et F5 et éviter leur surpeuplement.

- c) Circulation : quelques "points sensibles" sont évoqués, comme la regrettable suppression du refuge de l'avenue Paul-Doumer à son débouché sur le carrefour Passy-Pompe-Boulaivilliers.

Pour la protection de la placette de Passy contre le stationnement sauvage XVIIe DEMAIN a suggéré à la Commission d'arrondissement que des bornes la délimitent plus précisément évitant ainsi l'encombrement de la rue de l'Annonciation, voie piétonne.

.../...

---

CONJUGAISONS MUSICALES DE XVII<sup>e</sup> DEMAIN, 2<sup>e</sup> r e n c o n t r e .

---

Dimanche 10 janvier au THEATRE DU RANELAGH, cette deuxième rencontre des musiciens amateurs a été un succès. Il neigeait, les rues étaient glissantes et pourtant ils étaient une trentaine à qui le désir de se trouver des partenaires en musique avait donné tous les courages. Cui notre initiative de les aider dans cette recherche est bien fondée. Elle prend même valeur d'exemple puisque d'un arrondissement voisin, le 17<sup>e</sup>, on était venu se rendre compte de son impact et du déroulement de la rencontre pour pouvoir la proposer à ses habitants.

Comme à la "première" du mois d'octobre - et parce que les participants étaient en grande majorité des nouveaux venus - le fichier a reçu les informations caractéristiques de chaque instrumentiste et les fiches antérieurement établies ont passé de mains en mains. Très vite une ambiance chaleureuse s'est créée qui ne devait pas tout au confort préalablement assuré par les soins du Directeur du théâtre. C'est que les quelques "anciens" pleins d'enthousiasme, ont tenu, à porter témoignage de ce que leur a valu la rencontre précédente.

- Deux pianiste passent désormais des heures joyeuses à 4 mains avec la sympathie à la clé ;
- l'une a réalisé son rêve de dialogue piano et violon "imaginez un peu, nous travaillons la sonate de BRAHMS !" ;
- un violoniste qui a pu intégrer de nouveaux éléments à son groupe du dimanche, voit s'ouvrir le champ des déchiffrages possibles : "il n'y a que les oeuvres trop noircies de notes qui nous arrêtent".

Puis cela a été le moment pour les nouveaux de se manifester dans l'espoir de goûter à leur tour ces plaisirs et chacun a dit ce qu'il apportait et ce qu'il souhaitait trouver.

- Il y avait là deux violoncellistes, l'une ayant fait partie de l'orchestre amateur des P.T.T. reprendrait volontiers la musique de chambre ;
- des violonistes, il y en avait quatre, dont une jeune anglaise que le solo intimide et qui s'intégrerait volontiers à un orchestre, une autre, transfuge du piano, voudrait ne plus se consacrer qu'à une partie des cordes pour interpréter VIVALDI ou HANDEL ;
- mais le piano était tout de même en force avec dix exécutants prêts à tous les ensembles, des duos aux quintettes ;
- étaient également représentés la guitare, le clavecin, la flûte à bec....

Dans cet échange de compétences et de voeux se sont dégagés de multiples possibilités pour de futures formations de musique de chambre. Mais il y avait aussi la tentation d'une intégration immédiate dans un orchestre déjà créé par un bouillant animateur qui, autour du noyau d'un ensemble baroque, a formé une chorale "pour ouvrir la musique à ceux qui ne peuvent aller au concert" : ce sont toutes les sortes de cordes qu'il cherche à s'adjoindre pour étoffer son orchestre... mais hélas, il lui manque une salle... Qui l'aiderait à la trouver pour que son rêve prenne corps ? Nous lançons un appel.

Que ceux qui ont participé à cette réunion nous tiennent au courant de leurs échanges, nous ferons passer leurs informations. Le fichier est à la disposition de tous chez Mme Christiane DRJOL, téléphone 224 47 39

La date de la prochaine réunion paraîtra dans la presse locale et sera communiquée personnellement aux membres des Conjugaisons Musicales.

---

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

---

L'Action privée en faveur du monde culturel (Association reconnue d'utilité publique, fondée en 1928 par Maurice DONNAY de l'Académie Française) apporte une aide momentanée, directe, matérielle et morale aux étudiants des Facultés, Grandes Ecoles et Conservatoires, à leurs aînés victimes des vicissitudes de leur carrière et aux personnes âgées dont les ressources s'avèrent insuffisantes. Elle fait appel à tous pour lui adresser 14, Square Alboni, 75016 Paris :

- des dons en espèces,
- des vêtements en bon état pour son vestiaire, notamment smockings et habits pour les élèves du Conservatoire National de Musique.

A.P.E.I. de PARIS (ASSOCIATION de PARENTS d'ENFANTS INADAPTES)

Section du XVIIe

Création d'un Club sportif pour handicapés mentaux

La section du XVIIe de l'A.P.E.I. de PARIS est eueuse de vous informer de la création du "Club sportif PARIS 16" qui accueille les inadaptés de plus de 15 ans (mixte) à :

La Dalle d'Auteuil  
8, boulevard du Général SARRAIL  
75016 PARIS

tous les SABEDI matin de 10 h à 12 h.

RESPONSABLE : Madame ANRES

PERMANENCE : tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30, Mairie annexe du XVIIe, 71, avenue Henri MARTIN, 75016 PARIS, locaux du C.L.I.S. où tous les renseignements concernant les activités de la Section pourront être donnés.

LA CONNAISSEZ-VOUS ?

La bibliothèque "Accueil Michel-Ange"  
27, rue Michel-Ange, 75016 PARIS.

10 000 livres vous attendent, pour jeunes, adolescents, adultes.  
Salle de lecture et de travail.

La bibliothèque est ouverte les :

mardi de 14 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h 30 à 17 h 30

samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

A.G.F. 16 (ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES DU 16e)

annonce la parution de son bulletin annuel 1982 où sont énumérés des services, leurs références et permanences ainsi que quelques adresses utiles aux familles habitant le 16e.

Un exemplaire peut être expédié à toute personne qui en ferait la demande par téléphone : 527 93 25 ou par écrit : 56 rue de Passy.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

(Mme BARATIER, déléguée des 15e et 16e arrdts, 25 rue Ginoux 75015, 577 00 08)  
nous fait parvenir ce communiqué :

SOLIDARITE VOLONTAIRE, OUI !

Solidarité volontaire, oui, avec les plus démunis, les plus isolés, les sans-voix pour qu'ils réintègrent la communauté nationale. Par les temps difficiles, ceux qui sont pieds et poings liés par le handicap, l'accident, la maladie, ne doivent pas être oubliés.

7 MARS

JOURNEE NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARALYSES ET INFIRMES CIVILS.

Les Association de handicapés agissent d'abord pour parer au plus pressé, répondre aux appels de détresse, débrouiller les situations compliquées qui paraissent sans issue, inventer des solutions neuves, alerter l'opinion, détruire les barrières architecturales et psychologiques qui trop souvent barrent la route de l'intégration.

Soyez généreux, le 7 mars, apportez votre soutien aux Associations en répondant favorablement aux quêteurs qui vous solliciteront.

Si chacun donnait 2 francs ...

LES ENFANTS DE PASSY

4, rue de l'annonciation 75016 PARIS, téléph. 525 25 81, 520 01 11.

29 mars au 12 avril 1982 : stage de football-tennis à St-Léonard-des-Bois (Sarthe) pour filles et garçons de 8 à 14 ans.  
Prix, voyage compris : 1 450 francs.

25 avril 1982 : grande kermesse devant l'église N.-D. de Grâce de Passy (détails suivront).

ETUDES ET RECHERCHE D'AUTEUIL, 53 rue Erlanger 75016 PARIS

annonce deux concerts :

- dimanche 7 mars à 17 h 45, Récital d'Orgue

Gilles HARLE, 5e prix du concours international de TOULOUSE 1981,  
oeuvres de SWEELINCK, BULL, GIBBONS, SCHEIDT, BACH,

Entrée libre.

- jeudi 11 mars à 20 h 45, Récital de piano

Machiko YANASE, médaille d'argent du concours international Claude KAHN;  
oeuvres de BACH, BEETHOVEN, CHOPIN, SCHUMANN,

Participation aux frais 15 et 30 francs.

.../...

NICOLAÏTE DE CHAILLOT

9, rue du Bouquet-de-Longchamp 75016 PARIS

offre du SPORT : foot-ball, judo,  
gymnastique féminine et masculine,  
tennis, subbutéo, yoga ;

offre du LOISIR : ateliers du mercredi de 14 à 16 h,  
poterie, peinture, dessin, couture, bricolage  
pour les enfants de 9 à 14 ans - 200 francs le trimestre.

Adustes : expression corporelle, photo.

Pour tous renseignements s'adresser à : M. GONZALEZ au 727 38 50  
de 14 à 18 h  
tous les jours de la semaine.

LE CENTRE D'AUTECIL-ENTRAÏDE

4, rue Corot 75016 PARIS

nous signale que le Club du Samedi, et le "Boomerang" n'existent plus.